

Le bonheur de vivre dans la France des territoires

Michel Godet, titulaire de la chaire de prospective stratégique du Conservatoire national des arts et métiers (1), pourfend l'hypertrophie de l'Île-de-France et soutient une libération des énergies entrepreneuriales pour le développement des territoires.

Dans la France d'en bas, celle des territoires, des entreprises et des villes plutôt petites et moyennes, le bonheur de vivre paraît plus accessible que dans les grandes métropoles urbaines, à commencer par la région parisienne. Dans cette dernière, les conditions de vie (coût du logement, temps de transport, sécurité des biens et des personnes, bruits et nuisances...) se sont singulièrement dégradées par rapport aux autres régions, qui du même coup paraissent plus attractives. Les plus aisés se dirigent vers le Sud-Est et les autres vers le Grand Ouest ou la région Centre selon leurs origines mais aussi leurs revenus.

Pôles de qualité de vie

C'est ainsi que le quart des retraités de l'Île-de-France s'installe ailleurs lorsque cesse leur vie de travail (ce n'est le cas que pour 5 % des retraités des autres régions). Cette fuite de l'Île-de-France par tous ceux qui le peuvent conduit à un solde migratoire négatif de population active pour toutes les catégories socioprofessionnelles croissant d'un recensement à l'autre. Le flux net reste positif pour les cadres, mais il l'est de moins en moins.

L'Île-de-France ne se dépeuple pas pour autant, en raison de son important excédent naturel et de l'apport migratoire international. L'immigration est une chance à



condition de réussir l'intégration, ce qui est moins facile quand elle est concentrée. En Île-de-France, près de 40 % des naissances ont au moins un parent né à l'étranger. Quand il y a trop de sable, le ciment ne prend pas.

Les autres régions sont devenues plus attractives pour y vivre, tout simplement parce que les conditions de vie y apparaissent meilleures, non seulement pour se loger mais aussi pour se déplacer, se divertir, éduquer ses enfants, participer à la vie associative et culturelle, se sentir en sécurité et ne pas subir l'humiliation et

les frustrations d'inégalités trop visibles. C'est dans ces territoires de haute qualité de vie que les pôles de compétitivité de demain auront tendance à se développer.

C'est ainsi qu'il y a lieu de s'interroger sur la pertinence et la justification du Grand Paris. Faut-il vraiment dépenser des dizaines de milliards d'euros (que l'on n'a pas) pour développer des infrastructures nouvelles qui vont certainement renforcer la congestion d'une Île-de-France où l'on compte les embouteillages journaliers en centaines de kilomètres ? Cette vision jacobine et hyper-centrali-

Michel Godet milite pour la mutualisation des bonnes pratiques

satrice du Grand Paris n'est-elle pas un pari risqué ? Le temps n'est plus des grands projets royaux comme Versailles. Avec les mêmes sommes, voire beaucoup moins, on pourrait certainement développer les dessertes en train rapides des villes à moins de deux heures de Paris.

Cette question est d'autant plus justifiée qu'apparemment, et malgré un niveau de vie par habitant beaucoup plus faible, les habitants de la Mayenne, par exemple, sont plus heureux qu'ailleurs. Ainsi, le taux de chômage de ce départe-

ment est presque deux fois plus faible que la moyenne nationale.

Des entreprises performantes à l'échelle mondiale comme Michelin, basée à Clermont-Ferrand, Legrand à Limoges et Airbus à Toulouse montrent qu'il n'y a pas de fatalité à la concentration géographique des activités dans la capitale, et que le mythe de la taille critique fait aussi partie des exceptions françaises. Pourquoi continuer à concentrer tout sur Paris et l'Île-de-France ? Montréal, Bruxelles ou Barcelone et Munich sont aussi des métropoles de réputation mondiale tout en restant de taille plus humaine et plus facile à vivre.

Le mythe de la taille critique des métropoles et des territoires (voir encadré) n'est pas fondé. Ni la taille, ni les infrastructures, ni les technologies ne font la différence. Celle-ci provient des hommes porteurs de projets dans des territoires de confiance et d'harmonie sociale.

Contagion des initiatives

Les pôles de qualité de vie et d'économie présente sont à l'origine de 80 % des revenus d'un territoire. C'est ce qu'a bien montré Laurent Davezies (2) qui rappelle toujours que ces pôles d'économie de consommation et de production locale ont besoin pour vivre des revenus de transferts des pôles de compétitivité industriels et de grandes métropoles attractives et dynamiques. La question de la dynamique francilienne et de ses risques d'essoufflement est vitale pour tout le territoire.

La France d'en haut (celle de Bercy et des ministères) ferait bien de s'inspirer de la France d'en bas qui entreprend et innove, et de mutualiser les bonnes pratiques en organisant la contagion des initiatives. Elle ferait bien aussi de cesser de regarder la France à la jumelle en prenant, au nom de l'exception

→ RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS : REVOIR LES FRONTIÈRES EN FONCTION DES RÉALITÉS

La suppression des départements au profit de régions élargies est une fausse bonne idée. Il y a certainement trop d'échelons territoriaux dans notre pays, mais ne tombons pas pour autant dans le mythe de la taille critique. Il y a des départements dynamiques et performants (la Vendée, la Mayenne, la Savoie) ; ils sont à l'échelle des bassins de vie et des réalités géographiques. S'il y a une réforme à entreprendre, c'est bien le redécoupage des régions en fonction des réalités historiques, géographiques et économiques. Il faudrait créer de nouveaux départements comme le Pays basque et une nouvelle région des pays de l'Adour regroupant les Hautes-Pyrénées, le Béarn, le Pays

basque. Aujourd'hui, Tarbes et Pau appartiennent à deux régions différentes, alors que quelques dizaines de kilomètres seulement les séparent et que rien ne justifie l'existence de deux aéroports. Mêmes questions concernant les Pays-de-la-Loire : si Tours et Amboise en faisaient partie, comme nous y invite le fleuve, on aurait enfin concordance entre le nom de la région et la présence des fameux châteaux de la Loire ! Le conseil général de Loire-Atlantique a formulé un vœu de rattachement à la Bretagne depuis longtemps. Nantes a vocation à devenir la capitale du Grand Ouest, la zone de diffusion du journal *Ouest France*, et Tours la capitale des départements traversés par la Loire ! M.G.

française, des mesures sur le temps de travail, la fiscalité ou l'environnement que nos voisins ne suivent pas, et qui diminuent d'autant notre attractivité.

Pour l'activité et l'emploi, il faut aussi cesser de chercher des solutions imposées d'en haut et qui ne marchent pas et regarder ce qui réussit dans la France des entreprises et des territoires qui entreprennent et innove. Bref, on a tout essayé d'en haut sauf ce qui marche en bas. Le mal français, c'est bien le jacobinisme de nos élites. Nous proposons avec l'Association de notation citoyenne (www.notation-citoyenne.fr), présidée par Pierre Méhaignerie, d'organiser la contagion des initiatives et de mutualiser les bonnes pratiques des territoires (voir encadré sur l'appel de Loches). Citons deux de ces initiatives : ARDAN pour le développement d'activités nouvelles dans les TPE-PME piloté dans onze régions par CNAM entrepreneur(s), ou encore le Groupe ID'EES pour l'insertion dans l'emploi marchand de personnes réputées inemployables. Ces deux propositions ont en commun de ne coûter à la collectivité que 6 000 euros

par emploi marchand créé. Ces sommes étant récupérées deux à trois fois dans les deux ans qui suivent. Autre point commun : elles rencontrent de multiples obstacles administratifs à leur déploiement.

Il ne faudrait pas grand-chose pour enlever les bâtons qui entravent les roues de ceux qui ont des idées et prennent des initiatives, y compris dans les administrations et les services publics. Si cha-

cun d'entre nous bouge là où il se trouve, c'est l'ensemble de la société française qui va se remettre en marche avant !

Michel GODET

(1) A publié notamment : *La France des bonnes nouvelles* (Odile Jacob, préface de Michel Rocard), *Bonnes nouvelles des conspirateurs du futur* (Odile Jacob) et *Libérer l'innovation dans les territoires* (La Documentation Française).
(2) Professeur au CNAM, titulaire de la chaire d'économie des territoires et auteur de *La Cnse qui vient, nouvelle fracture territoriale* (Seuil/Republique des Idées), octobre 2012.

L'appel de Loches : six idées

La France jacobine qui gouverne d'en haut va mal, et son manque de courage politique nous a fait tomber bien bas en laissant filer la dette depuis plus de trente ans. Celle des petites entreprises qui vivifient nos territoires va souvent bien et irait encore mieux si celle d'en haut lui fichait la paix. C'est ainsi que nous avons lancé le 9 avril 2012 l'appel de Loches et créé l'ANC (www.notation-citoyenne.fr). Cet appel comporte six idées pour l'action dont voici le résumé :

- Pour que la compétence l'emporte sur l'appartenance ;
 - Pour que l'on cesse de mettre les gens dans des cases ;
 - Pour que la France d'en haut s'inspire de la France d'en bas qui entreprend et innove ;
 - Pour que cessent les exceptions françaises ;
 - Pour mutualiser les bonnes pratiques et organiser la contagion des initiatives ;
 - Pour que le courage et le bon sens l'emportent sur le clientélisme.
- M.G.**